



# SENTIERS PIETONS ET RAQUETTES BALISES DOMAINE NORDIQUE DE BELDINA

Ne sortez pas des traces, la faune et la flore sont fragiles.  
Les chiens doivent être tenus en laisse (Arrêté Municipal)

- 1 - Office du Tourisme - Chalet Nordique (0 h 45)
- 2 - Balade des charades (1 h 15)
- 3 - Tour du Pré de l'Arc (1 h 35)
- 4 - Tour de la colonie du Pré de l'Arc (2 h)

Office  
du Tourisme

①

VVF

LES RAMAYES

Chalet Nordique  
de Beldina  
Tous Services



Alti. 1400 m

②

④

Colonie du  
Pré de l'Arc



Point haut : 1540 m

③

Point bas : 1300 m ④

Bien se munir de bâtons pour sécuriser sa sortie.  
En cas de doute, ne pas hésiter à faire demi-tour.  
Attention aux pistes de ski de fond:

- 1) Traverser les pistes est autorisé.
- 2) Longer les pistes est interdit par Arrêté municipal.  
Marcher sur les pistes endommage la qualité de celles-ci et peut provoquer des accidents.  
Le travail des pistes est difficile et coûteux.

En cas d'infraction un Pv peut être établi.

En cas de problème, contacter le 06 87 22 09 02.

Le sentier des charades s'adresse prioritairement aux enfants : des devinettes sont affichées tout le long du parcours (en cas de panne les réponses sont disponibles au chalet nordique)  
Suivant la qualité du manteau neigeux, les sentiers peuvent être plus ou moins praticables voire dangereux : renseignements au chalet nordique. Secours : 112